

kleis-catherine-lancha.fr

Pour une première approche de la RAEP Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle

Les quelques éléments ci-dessous permettent de comprendre la place et l'esprit de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle dans les concours et examens professionnels des personnels de bibliothèque (filière bibliothèque et filière ITRF). À lire avant de suivre une formation ou de se lancer dans l'élaboration du dossier...

Introduite progressivement depuis 2007, la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle est désormais présente dans tous les concours internes et les examens professionnels de la fonction publique. Elle prend la forme d'un dossier écrit, d'une présentation orale du parcours et/ou de questions du jury.

Dans la filière bibliothèque, sa place est variable selon le concours présenté.

		Admissibilité	Admission		
			Dossier RAEP à fournir	Présentation par le candidat de son parcours professionnel	Questions du jury sur le parcours professionnel
Examens professionnels	BIBAS CS	Dossier RAEP noté		X	X
	BIBAS CE				
	Bibliothécaire HC				
Concours internes	BIBAS CN		X	X	X
	BIBAS CS				
	Bibliothécaire				
	Conservateur				

Les examens professionnels accordent à la RAEP une place prépondérante puisque la réalisation du dossier constitue l'épreuve unique d'admissibilité et que le parcours professionnel fera encore l'objet d'une présentation par le candidat et de questions du jury à l'oral. Pour ces examens, la capacité du candidat à mettre en avant les atouts de son parcours sera donc un facteur de réussite déterminant.

Pour les concours internes, mieux vaut ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour préparer son dossier !

Et pour la filière ITRF ?

La RAEP est présente dans les examens professionnels et les concours internes ainsi que pour les promotions de grade et de corps... Le dossier ITRF est un peu différent de celui de la filière bibliothèque. Il n'y a notamment ni documents annexes à produire ni projet à présenter et ne couvre pas toute la carrière.

En quoi consiste la RAEP ?

La RAEP a été instaurée pour donner la possibilité aux candidats de valoriser leurs parcours dans les concours.

Aussi bien à l'écrit qu'à l'oral le candidat va s'appuyer sur tout ce qu'il a construit au cours de sa carrière pour élaborer son argumentaire et démontrer au jury qu'il est capable d'assurer les missions et fonctions du grade ou du corps supérieur.

Schématiquement, il s'agit d'expliquer comment on pense être capable de passer d'un état à un autre.

Ce que l'on est aujourd'hui



Ce que l'on sera si on réussit le concours

Argumentaire :

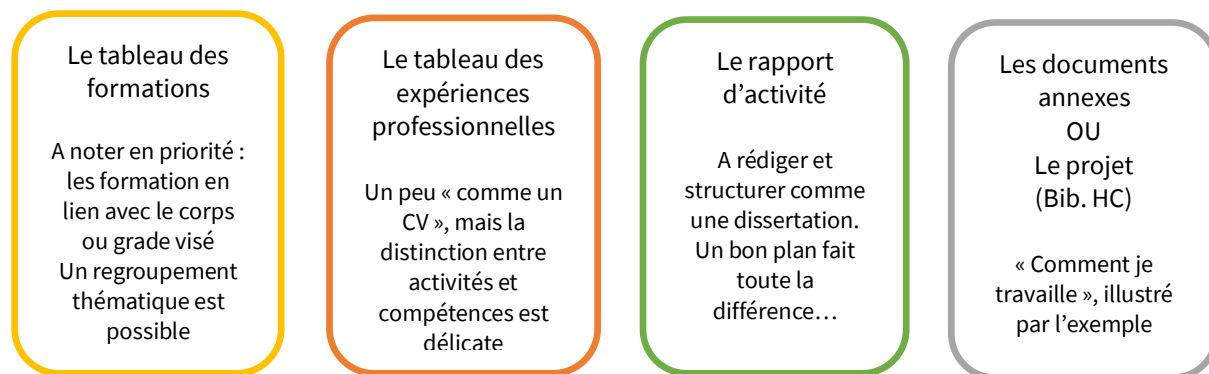
- activité déjà réalisées relevant du corps ou grade visé
- compétences relevant du corps ou grade visé
- facultés d'adaptation démontrées au cours de la carrière
- formations suivies
- compréhension des évolutions et enjeux de la profession

Le dossier à remplir

Il s'agit d'un dossier sous Word à télécharger depuis [le site du ministère](#), en fonction du concours passé, et à renvoyer sous forme papier en plusieurs exemplaires. **Attention à bien respecter les dates prévues pour l'envoi !**

Ce dossier est ultra bridé sur le plan informatique. Aucun écart de mise en forme n'est possible.

Outre les éléments d'identification, un dossier de RAEP « filière bibliothèque » comporte 4 parties :



A lire avant de se lancer...

Pour comprendre les attentes des jurys	<ul style="list-style-type: none">> Les rapports des jurys. Les rapports concernant les examens professionnels sont très riches en ce qui concerne les attentes sur la RAEP> Le <i>Guide de remplissage</i> à télécharger en même temps que le dossier à remplir
Pour se remettre en tête l'ensemble de sa carrière	<ul style="list-style-type: none">> Fiches de poste successives> Comptes-rendus d'entretiens professionnels> Justificatifs de formations
Pour appréhender missions et fonctions du corps ou grade visé	<ul style="list-style-type: none">> Les statuts> Les référentiels <p>Ce tableau peut vous aider à vous repérer parmi ces documents parfois difficiles à interpréter.</p>